

La consommation totale des matières grasses est demeurée assez stable ces dernières années, mais l'on tend à consommer moins de matières grasses provenant des produits laitiers. La consommation du beurre par personne est passée de 20.5 livres en 1956 à 16.9 livres en 1960 et il semble bien qu'en 1961 cette moyenne diminuera d'une autre livre par personne. La consommation du lait entier et nature a aussi légèrement baissé pendant cette période. Certains ont substitué le lait à 2 p. 100 au lait entier et la consommation de lait écrémé en poudre a monté de 5.1 livres par personne en 1956 à 6.6 livres en 1960.

La demande grandissante d'aliments congelés constitue probablement l'événement le plus significatif de la dernière décennie dans le domaine des fruits et légumes. Entre 1951 et 1960, la consommation de fruits congelés emballés spécialement pour le consommateur a augmenté du sextuple, tandis que celle des légumes congelés a à peu près triplé. En même temps, la consommation de jus de fruits, en particulier de jus concentrés et congelés, de même que de jus de légumes a enregistré une hausse remarquable. La consommation a été moins accentuée dans le cas des produits séchés ou en conserve, sauf lorsqu'on a mis sur le marché de nouveaux produits, comme les pommes de terres pilées instantanées.

L'intégration du commerce de gros et du commerce de détail de nombreuses denrées alimentaires par des magasins en série constitués a beaucoup d'importance pour le producteur d'aliments. Ils achètent directement des transformateurs, des assembleurs ou parfois des producteurs. Alors qu'en 1951, leur part du commerce de détail des aliments au Canada s'élevait à 32 p. 100, elle a atteint plus de 45 p. 100 en 1961. Pendant ce temps, l'expansion des magasins syndiqués, qui réalisent une intégration à peu près semblable grâce à des contrats, a été presque phénoménale. Leur part du commerce des aliments est passée de 5 p. 100 en 1951 à 25 p. 100 en 1961\*. L'essor des magasins en série et des magasins syndiqués s'est accompagné du libre-service dans la vente au détail, méthode dont l'application a entraîné une plus grande utilisation des emballages. Bien d'autres perfectionnements semblent s'annoncer dans l'organisation de la vente des aliments. Il se construit des magasins d'alimentation vendant à prix réduits ainsi que de petits magasins à libre-service. Les distributeurs automatiques remplaceront peut-être à l'avenir un rôle important dans la distribution des aliments. On a élaboré des techniques afin d'attendrir le bœuf avant sa mise en vente et le bœuf ainsi traité fait l'objet d'essais sur le marché. Des produits alimentaires nouveaux ou améliorés et des aliments préparés font très fréquemment leur apparition sur le marché.

Pendant la dernière décennie, les consommateurs ont consacré environ 23 p. 100 de leur revenu utilisable aux denrées alimentaires et agricoles. A mesure que les revenus ont augmenté, on a recherché des aliments plus coûteux et mieux présentés. Si, en 1960, les consommateurs avaient acheté les mêmes aliments qu'en 1949, il ne leur aurait fallu que 20 p. 100 de leurs revenus. Pendant la période de 1953-1960, la valeur à la ferme par rapport à la valeur au détail a diminué de 50 p. 100 à environ 43 p. 100. Cette diminution de la part touchée par le cultivateur n'indique pas son bénéfice ou sa perte relatifs, mais elle résulte plutôt en grande partie d'une augmentation des frais de l'assemblage, du traitement et de la distribution ainsi que de l'addition de services supplémentaires.

## Section 1.—L'agriculture et l'État†

Le ministère fédéral de l'Agriculture existe depuis la Confédération. Établi en 1867 il est le rejeton du Bureau de l'agriculture créé en 1852 en vertu d'une loi de la législature de la province du Canada. Le ministère tire son autorité de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui porte que «la législature de chaque province pourra

\* Les chiffres sont fondés sur des estimations non officielles publiées dans des revues spécialisées.

† Rédigé sous la direction de M. S. C. Barry, sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa.